

Votre bulletin d'inscription

INSCRIPTION, MODE D'EMPLOI

- 1/. Vous postez ou numérisez votre bulletin d'inscription ;
 - 2/. Vous recevez une convention en double exemplaire confirmant votre inscription, accompagné du programme de stage, d'une convocation avec le lieu et les moyens d'accès au centre de formation ;
 - 3/. Vous retournerez un exemplaire de cette convention signée mentionnant l'adresse de facturation
- Tous les prix sont indiqués Hors Taxes, ils sont à majorer du taux de TVA en vigueur.

À photocopier ou scanner et à nous retourner à l'adresse ci-dessous ou par mail sur contact@vertego.fr :

Vertego
Hôtel d'entreprises «les @llées»
26 Avenue des lilas
64062 PAU Cedex

Intitulé du Stage : _____

Référence du Stage : _____

Date : _____ Lieu : _____

FORMATION INSCRITE AU TITRE DE (merci de renseigner l'objet de votre inscription ci-dessous) :

Formation continue CPF Période professionnalisation Fongecif Autre

PARTICIPANT

M. Mme Prénom _____ Nom _____

Fonction _____ e-mail _____

ENTREPRISE

Siret

Personne responsable de l'inscription

M. Mme Prénom _____ Nom _____

Fonction _____ e-mail _____

Raison sociale _____

Adresse _____

Téléphone _____ Fax _____

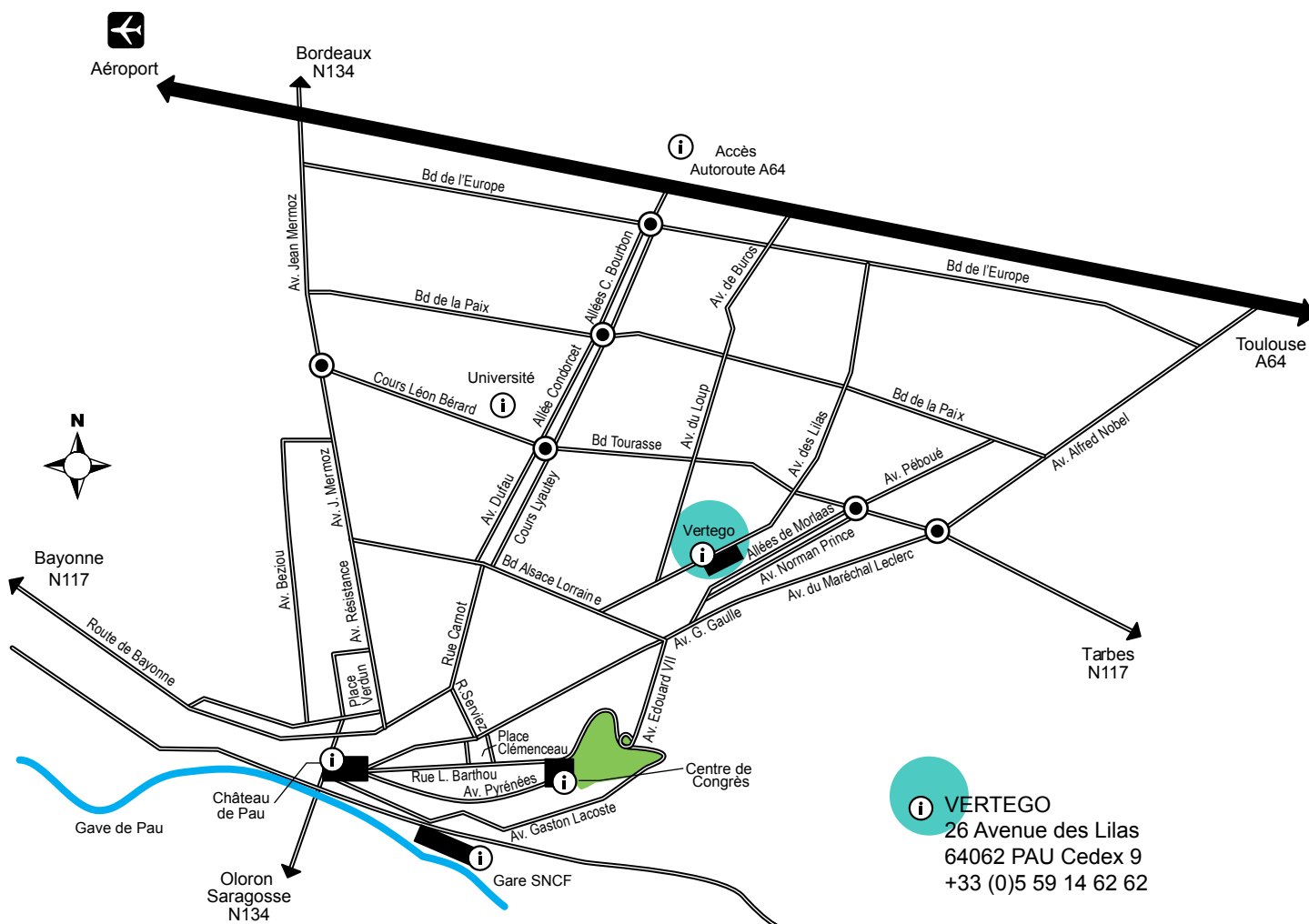
FACTURATION

Établissement à facturer, si différent ou OPCA _____

CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature

Plan d'accès



VERTEGO
 26 Avenue des Lilas
 64062 PAU Cedex 9
 +33 (0)5 59 14 62 62

DEPUIS BAYONNE (PAU OUEST) VIA L'A64 OU DEPUIS TARBES (SORTIE PAU-CENTRE)

Sortir à l'échangeur « Pau Centre », Sortie n°10. Au rond point François Mitterrand, prendre tout droit sur les allées Catherine de Bourbon, direction Pau centre (600 m). Arrivé au rond point Victor Schoelcher, prendre tout droit sur les allées Condorcet (600 m). Arrivé au rond point de la Commune de Paris, prendre à gauche sur le boulevard Tourasse (1.5 km environ). Tourner à droite sur l'avenue des Lilas, continuer pendant 600 m environ, Vertego se trouve sur votre gauche. Tourner à la première rue à gauche, avenue des Tilleuls, pour vous garer.

DEPUIS OLORON / SARAGOSSE (PAU SUD) VIA LA RN 134

Prendre la rue du 14 juillet sur environ 800 m, après passage sur le pont du gave, tourner à droite sur la place de la Monnaie, continuer sur la droite, avenue Jean Biray (610 m). Arrivé au rond-point de la Gare SNCF, prendre tout droit et continuer sur l'avenue Gaston Lacoste (1 km environ). Au feu tricolore, prendre tout droit sur l'avenue Edouard VII (1.5 km environ). Au 3^e feu tricolore, prendre à droite sur l'avenue du Général de Gaulle (500 m). Au 2^e feu tricolore, tourner à gauche sur la rue Raymond Carbonnières. Au feu tricolore, tourner à droite sur l'avenue des Lilas, Vertego est à 50 m sur votre droite. Continuer pendant 50 m environ et tourner à droite sur l'avenue des Tilleuls pour vous garer.

DEPUIS BORDEAUX (PAU NORD) VIA LA RN 134

Arrivant de Serres-Castet, au rond point, prendre à gauche sur le boulevard Olof Palme environ 1.4 km. Au rond point François Mitterrand, prendre à droite sur les allées Catherine de Bourbon, puis suivre les mêmes indications que sur le trajet A64 de Bayonne.

DEPUIS TOULOUSE / TARBES (PAU EST) VIA L'A64

Sortir à l'échangeur « Soumoulou », Sortie n°11. Prendre direction Pau, continuer pendant environ 9 km. Arrivé au rond point Yitzak Rabin, prendre tout droit sur le boulevard du Corps Franc Pommiès (400 m). Arrivé au rond point des Allées de Morlaàs, prendre à gauche sur les Allées de Morlaàs, continuer pendant environ 800 m et tourner à la 6^e rue à droite. Vous êtes sur l'avenue des Tilleuls où vous pouvez vous garer. Vertego se situe au bout de cette avenue sur la droite.

ACCÈS GARE SNCF

La gare SNCF est située à 3 km, environ 25 minutes à pied. En taxi depuis le parvis de la gare Les Taxis Palois au 05 59 02 22 22 En bus, prendre le Bus ligne 02 en direction de « Pau – Centre Hospitalier », Descendre à l'arrêt « Pau – Bosquet », puis prendre la correspondance ligne 03 en direction de « Pau – Centre Scientifique Total » et descendre à l'arrêt « Pau – Cpmam ».

ACCÈS AÉROPORT PAU-PYRÉNÉES

L'aéroport Pau-Pyrénées est situé à 12 km et propose des vols réguliers depuis PARIS ORLY, PARIS ROISSY, MARSEILLE et LYON.
 Tél. 05 59 33 33 00 – www.pau.aeroport.fr

Depuis l'aéroport

En taxi dont la liste complète est disponible au comptoir Informations. Tél. 05 59 33 33 00

Par la navette IDELIS

dont la ligne « Proxilix 20 » relie l'Aéroport Pau Pyrénées au centre-ville de Pau, de 7h40 à 19h45 toutes les heures (arrêt IDELIS sur le quai côté droit en sortant de l'aérogare). La navette IDELIS ne fonctionne pas le dimanche et les jours fériés. À l'arrêt du centre-ville (Bosquet) prendre la correspondance : Bus n°3, direction « Pau-Centre Scientifique Total » et descendre à l'arrêt « Pau-CPAM ».

En voiture de location

Divers comptoirs de location de véhicules sont situés au rez-de-chaussée, dans la « rue » commerçante de l'aéroport Pau-Pyrénées. (Avis, Enterprise, Europcar, Hertz, Sixt). Aux environs, aéroport de Biarritz-Anglet-Bayonne – www.biarritz.aeroport.fr – et aéroport de Tarbes-Lourdes – www.tlp.aeroport.fr

Les conditions de participation

TARIFS

Tous nos prix sont indiqués Hors Taxes. Ils sont à majorer du taux de TVA en vigueur.
Tout stage ou cycle commencé est dû en totalité.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le règlement du prix de la formation est à réception de facture, comptant, sans escompte, à l'ordre de Vertego. Tout paiement intervenant postérieurement à ces CGV et aux dates d'échéances figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard calculées à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur.

En cas de paiement effectué par un O.P.C.A, il vous appartient d'effectuer - avant le début de la formation - la demande de prise en charge auprès de l'O.P.C.A dont vous dépendez. Vous devez nous l'indiquer au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention qui nous est retourné signé.

En cas de prise en charge partielle par votre O.P.C.A, la différence de coût vous sera directement facturée. Si l'accord de prise en charge par votre O.P.C.A ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation vous sera facturée. Tant que les frais d'inscription n'auront pas été acquittés dans les conditions définies, Vertego se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire.

GARANTIE DE PARTICIPATION APPORTÉE PAR VERTEGO

Nous programmons toutes nos formations au minimum 3 fois dans l'année. La recherche du meilleur équilibre des sessions peut nous amener à proposer des modifications de dates. Dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de la session, Vertego se réserve le droit d'ajourner le stage au plus tard une semaine avant la date prévue.

CAS D'EMPÊCHEMENT D'UN PARTICIPANT

Nous portons le plus grand soin à la composition des groupes et toute demande de report ou d'annulation a des répercussions sur le déroulement de la session. Nous vous demandons de les éviter et de les limiter aux seuls cas de force majeure.

Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le stagiaire empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Si cette possibilité n'est pas envisageable, il vous est demandé de contacter votre interlocuteur commercial le plus rapidement possible afin de trouver une autre solution.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 10 jours francs avant le début du stage), Vertego se réserve le droit de vous facturer à titre d'indemnité forfaitaire 100% du prix pour un stage inférieur ou égal à 5 jours.

L'acquiescement de ce dédit ne pourra en aucun cas être imputé sur le montant correspondant de la participation au développement de la formation professionnelle.

CAS D'UN CYCLE OU D'UN STAGE EN PLUSIEURS PARTIES

Une formation en plusieurs parties suppose un cheminement pédagogique spécifique. Il est indispensable de suivre les différentes parties dans l'ordre et aux dates prévues. En cas d'empêchement majeur pour une des parties, nous ferons le maximum pour mettre le stagiaire en position de suivre efficacement l'ensemble de la formation.

LES DOCUMENTS LÉGAUX

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle établie selon les textes en vigueur vous est adressée en 2 exemplaires dont 1 est à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre entreprise.

La facture est adressée en 2 exemplaires à l'issue de la formation ou de la première partie du cycle. L'attestation de formation vous est adressée après la formation.